

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Procès-verbal

Mercredi 27 mars 2019, 10h30 – 12h00

INFORAMA, Rütli 5, 3052 Zollikofen/BE

Ordre du jour

1. Salutations
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2018
3. Admission de nouveaux membres
4. Rapport annuel 2018
5. Comptes 2018 et rapport de l'organe de révision et de la commission de gestion
6. Stratégie 2023
7. Programme annuel du secrétariat général, activités de l'association 2019 /2020
8. Adaptations au budget 2019 / budget 2020
9. Élections
10. Divers

1. Salutations

La présidente Andrea Bory salue tous les délégués et les invités. Dans son introduction, elle évoque ses souvenirs d'un cours sur la traite qu'elle a suivi à l'INFORAMA à Zollikofen dans le cadre de sa formation. Elle remercie les familles paysannes pour leur précieux engagement car elles constituent le fondement même de l'activité d'Agriviva. Elle souligne également qu'Agriviva est un élément important de la communication agricole. Compte tenu du nombre de participants, Andrea Bory invite les personnes présentes à se présenter brièvement afin de favoriser le réseautage.

M. Markus Wildisen, directeur d'INFORAMA, présente le large éventail des offres des différents sites du centre de formation, de conseil et de conférence d'INFORAMA. L'INFORAMA bénéficie de chiffres stables et compte actuellement 98 classes réparties sur tous les sites. Ceci est un bon signe et montre que les jeunes sont toujours engagés dans l'agriculture.

Les membres du comité Carla Dossenbach et Ursula Egli-Seliner (raisons professionnelles) sont excusées.

L'ordre du jour a été envoyé avec les documents et sera à nouveau brièvement présenté. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée par les personnes présentes.

Un représentant de chacune des organisations membres présentes a le droit de vote avec deux voix, de même que les membres individuels avec une voix. Il y a 11 représentants d'organisations membres et 5 personnes

privées présentes qui totalisent ensemble 27 voix. A défaut de dispositions statutaires contraires, les décisions sont prises à la majorité simple. Rosmarie Kuratli est désignée scrutatrice.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2018

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

3. Admission de nouveaux membres

Les informations concernant l'admission d'une nouvelle membre ont été envoyées avec la convocation à l'AG. Carla Dossenbach, qui a été élue au comité lors de l'assemblée générale de l'année dernière, pose sa candidature en tant que personne physique.

Elle est acceptée à l'unanimité comme nouveau membre d'Agriviva.

État du nombre de membres au moment de l'assemblée générale 2019: 114 (71 privés, 39 institutions)

Comme la nouvelle membre n'est pas présente, le nombre de voix reste inchangé.

4. Rapport 2018

Tous les membres ont reçu le rapport annuel détaillé avec l'invitation à l'AG.

Il est réjouissant de constater que le nombre total de stage de 1'447 s'est pratiquement stabilisé au même niveau que l'année précédente (2017 : 1'471).

Une légère augmentation est même à constater dans le segment des « volontaires », (c'est-à-dire les jeunes résidant en Suisse qui ne participent pas à un stage scolaire) (+33, soit +3,5 %), mais cela n'a pas pu compenser entièrement la baisse dans les segments « stages scolaires » (-29, soit -9,7 %) et « étrangers » (-28, soit -12,3 %). La principale raison de la diminution du nombre d'élèves est le passage d'un stage obligatoire à un stage pour la première fois facultatif pour une école qui participait à nouveau.

Comme l'année précédente, les pays d'origine les plus représentés sont les pays limitrophes avec l'Italie (71), l'Allemagne (42) et la France (18), ainsi que les jeunes de onze autres pays de l'UE/AELE. De plus, nous avons pu placer 19 jeunes Suisses de l'étranger venus du monde entier et leur faire découvrir une part importante de la tradition et de la culture suisse. Au total, 13,7% de tous les placements ont été effectués avec des jeunes résidant à l'étranger (y compris des Suisses de l'étranger).

Plus de la moitié des jeunes sont âgés de 14 à 16 ans (51,5 %) et plus des trois quarts avaient 18 ans ou moins (82,8 %). La répartition par sexe est restée relativement constante, avec une légère majorité de femmes (57,6%) (58,2 % pour l'année précédente). Au total, les jeunes ont soutenu leur famille d'accueil pendant la saison 2018 pendant plus de 22 487 jours !

90 % des jeunes et 82 % des familles paysannes ont répondu à l'enquête sur la satisfaction du déroulement du stage par bon à très bon. Ce taux de satisfaction élevé est très gratifiant. Il témoigne de la qualité des prestations fournies par toutes les parties concernées.

Un autre thème central de l'année 2018 pour le secrétariat général et donc mentionné dans le rapport annuel a été le passage au nouveau site Internet et ainsi à la nouvelle base de données incluant un système de réservation en ligne. Ueli Bracher, secrétaire général, donne aux participants un aperçu de la complexité de ce système. La conversion au nouveau système a donné lieu à quelques petits problèmes qui ont gardés le secrétariat général en alerte.

Les autres points qui ont constitué l'année 2018 sont le nouveau règlement européen sur la protection des données (RGPD), l'obligation d'annoncer les postes vacants (de la quelle Agriviva a finalement été exemptée 3 jours avant la mise en œuvre) ainsi que l'élaboration et l'adoption de la Stratégie 2023.

Le rapport annuel 2018 est adopté à l'unanimité.

5. Comptes 2018 et rapport de l'organe de révision et de la commission de gestion

Les membres ont reçu les comptes et le commentaire avec l'invitation à l'AG.

L'exercice 2018 boucle sur un résultat positif de CHF 1'933.18 au-dessus du budget (CHF -20'625.00). Du côtés des recettes, les écarts importants par rapport au budget s'expliquent par le soutien financier de l'Office fédéral des assurances sociales (CHF + 10'788.00). Bien que, à l'instar des années précédentes, une valeur par point obtenu (-3.3%) a été enregistrée pour toutes les organisations prises en compte, Agriviva a toutefois pu compenser cet effet négatif grâce à une nouvelle augmentation du nombre total de points obtenus (+9,2%).

Les contributions de fondations sont restées inférieures au budget. Toutefois, cette rubrique n'indique que les fonds librement utilisables, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas liés par le donateur à l'utilisation pour un but ou un projet spécifique. Le total de toutes les contributions de fondations s'élève à CHF 48'503. 80, soit une augmentation par rapport à l'année précédente, mais dont CHF 46'000. 00 ont été affectés spécifiquement au fonds de billets de train (CHF 16'000. 00) et au projet informatique (CHF 30'000. 00).

Les frais d'administration et de publicité sont inférieurs au budget car Agriviva a utilisé un maximum l'ancien matériel publicitaire en prévision de la création et l'impression d'une nouvelle brochure au cours des premiers mois de la nouvelle année.

Concernant le projet informatique, les frais de dépannage et d'optimisation ont atteint le niveau prévu. Par le passé, 10 000 CHF ont été provisionnés pour ce poste. Toutefois, comme des coûts considérables sont encore

à prévoir en 2019, ces provisions ne seront libérées qu'en 2019, c'est pourquoi les frais ont été entièrement comptabilisés en 2018.

Les charges financières sont liées à des pertes de cours sur des titres très prudents - à savoir des actions d'un fonds obligataire acquis il y a une dizaine d'années et qui, comme toutes les catégories de placement, ont subi d'importantes fluctuations de valeur en 2018.

Les comptes d'Agriviva ont été vérifiés en deux étapes. D'une part, la société fiduciaire « hit Treuhand » basée à Uster a vérifié la partie comptable et les dispositions légales et statutaires. D'autre part, les comptes ont été contrôlés par Franziska Hochstrasser et Anita Hänni-Hagmayer le 13 février 2019 de la commission de gestion au secrétariat général à Winterthour.

La commission de gestion demande à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2018 d'Agriviva, qui bouclent avec un déficit de CHF 1'933.18 et d'en donner décharge aux organes responsables.

Gusti Pollak aimerait savoir comment s'explique l'augmentation des recettes provenant des frais d'inscription bien qu'il y ait eu une diminution du nombre de stage. Ueli Bracher explique que depuis le 1.11.2017, les frais d'inscription des jeunes s'élèvent à CHF 45. -, respectivement EUR 40. - (auparavant : CHF 40. - / EUR 30. -). Les recettes sont donc légèrement supérieures.

Les rapports de l'organe de révision et de la commission de gestion, ainsi que les comptes 2018 sont adoptés à l'unanimité, avec décharge aux organes responsables.

6. Stratégie 2023

Raymond Anliker donne une information aux participants concernant le processus d'élaboration et les points principaux de la Stratégie 2023 ainsi que sur les prochaines étapes du suivi annuel de sa mise en œuvre.

Franziska Hochstrasser note que la collaboration avec les antennes de placements n'est pas mentionnée dans les valeurs fondamentales. Cependant, comme les antennes de placement apportent une contribution importante, il est important de les mentionner également dans les valeurs fondamentales. Andrea Bory et Raymond Anliker expliquent que les antennes de placement sont incluses dans le mot « Agriviva ». La stratégie n'est toutefois pas gravée dans la pierre et la suggestion de Franziska Hochstrasser sera discutée lors de la prochaine rencontre du groupe de travail « Stratégie 2023 ».

Gusti Pollak aimerait savoir si la période de vendange en tant que telle existe toujours pour des stages et si le fait que de plus en plus d'exploitations agricoles optent pour une activité annexe constitue un problème pour Agriviva. Franziska Hochstrasser signale qu'il existe de plus en plus d'exploitations à temps partiel dans la région de Bâle. Cependant, les agriculteurs restent actifs sur l'exploitation, en particulier pendant les périodes

de travaux importants, par exemple les récoltes. Pendant ces périodes, les familles accueillent également des jeunes d'Agriviva.

Pour les vendanges, des places de stage spécifiques continueront d'être proposées pour quelques semaines.

7. Programme annuel du secrétariat général, activités de l'association 2019 /2020

Avec l'invitation à l'AG, les membres ont reçu le programme annuel 2018 du secrétariat général et les activités jusqu'en 2019. Ueli Bracher explique quelques points forts :

Les 16 et 17 mars, une vidéo pour Agriviva a été réalisée avec le soutien de buureTV. ch. Mirjam Hofstetter, membre du comité d'Agriviva, a lancé la collaboration avec le portail vidéo de l'Union suisse des paysans. La scène a été tournée sur la ferme de la famille Agriviva Claudia et Stefan Ulrich à Watt/ZH. Une jeune de Suisse alémanique, une jeune de Suisse romande et un jeune du Tessin y ont participé. Ainsi, chaque langue nationale est représentée dans la vidéo ce qui rend la vidéo intéressante. Une version longue (environ 4 minutes) et une version courte (environ 1 minute) seront produites dans les trois langues. Une première version courte a pu être présentée en première à l'Assemblée générale.

Une autre nouveauté, la brochure d'Agriviva a été revue. Cette brochure a été complètement retravaillée ces dernières semaines et combine la brochure et l'affiche dans un seul format. Il remplacera à l'avenir les anciennes impressions (affiches, brochures et cartes postales) et s'adresse aux jeunes et aux familles paysannes. L'impression sur papier recyclable tient compte du développement durable. Les brochures seront distribuées pour la première fois le 30 mars 2019 lors de la manifestation du Strickhof « 80 ans d'agriculture » sur la Sechseläutenplatz à Zurich.

8. Adaptations au budget 2019 / budget 2020

Adaptations au budget 2019

Les membres ont reçu les adaptations au budget avec l'invitation à l'AG.

Lors de l'Assemblée générale de l'année dernière, outre le budget 2018, le budget 2019 a également été présenté et adopté. En raison de l'évolution de l'année 2018, certains changements ont été apportés au budget et aux prévisions pour 2019.

Dans l'ensemble, Agriviva sera en mesure d'atteindre le résultat approuvé lors de l'assemblée générale annuelle de l'an dernier, avec des changements dans certains postes de recettes et de dépenses. Il n'y aura aucune modification, aucune réévaluation.

Budget 2020

Les membres ont reçu le budget 2020 avec l'invitation à l'AG. Les points suivants sont relevés par Ueli Bracher:

- En supposant des recettes constantes et des charges réduites, la perte d'exploitation est budgétée à CHF - 9'000.-
- D'une part, Agriviva aura complètement amorti le projet actuel de « nouveau site web » à la fin 2019 mais CHF 20'000.- devront à nouveau être budgétisés pour la mise à jour de la version actuelle de Typo3, qui expire à la fin 2021. La mise à niveau est nécessaire par mesure de précaution en raison de l'absence de mises à jour de sécurité dans l'ancienne version.

Le budget 2020 est adopté à l'unanimité par les personnes présentes.

9. Réélections et élections complémentaires

Les membres ont reçu les informations relatives aux réélections et aux élections complémentaires avec l'invitation à l'AG.

Réélections au comité

Les membres suivants du comité se présentent au terme de leur mandat de 4 ans pour une réélection au comité :

- Andrea Bory, Ingénieure agronome diplômée, EPFZH, conseillère en économie familiale rurale dans le canton de Vaud, responsable de l'antenne de placement de Lausanne, qui est hébergée par Prométerre et se charge du placement dans les cantons de GE, VD, FR et VS .
- Raymond Anliker, Lic.phil.hist / Professeur d'allemand et d'histoire, directeur du Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung, recteur de l'école supérieure de commerce de Berne.
- Mirjam Hofstetter, Ingénieure agronome EPF, spécialiste en marketing BF, coresponsable de la communication de l'Union suisse des paysans.
- Urs Urech, enseignant primaire, animateur socio-culturel, éducateur pour adulte, directeur de la Fondation pour l'éducation et la tolérance (SET), membre du comité du service spécialisé « jumpps » pour le travail des jeunes.

Andrea Bory, Raymond Anliker, Mirjam Hofstetter et Urs Urech sont élus à l'unanimité des personnes présentes pour un nouveau mandat. Andrea Bory est élue à l'unanimité pour un nouveau mandat à la présidence.

Élection complémentaire à la commission de gestion

En raison d'un changement professionnel, Franziska Hochstrasser démissionne de son poste de membre de la commission de gestion.

Le comité recommande d'élire le candidat suivant :

Sem Genini, Dr. Ingénieur agronome ETH, Dr. Ing. Agr. ETH, directeur de l'Union des agriculteurs tessinois.

Sem Genini Dossenbach est élue à l'unanimité par les personnes présentes à la commission de gestion.

Organe de révision : réélection de l'entreprise "hit Treuhand GmbH", Uster

Conformément aux statuts, l'AG nomme l'organe de révision pour une durée d'une année, selon l'art. 69b CC de la révision selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Une réélection est possible.

Le comité propose la réélection de la fiduciaire „hit Treuhand“ d'Uster.

La réélection est approuvée à l'unanimité par les personnes présentes.

10.Divers

Franziska Hochstrasse souhaite, dans le cadre de la dernière série de questions et de discussions, parler de la stratégie 2023 concernant l'augmentation de placements prévue dans le segment des classes scolaires.

Actuellement, l'antenne de placement de Bâle tente de placer une classe de 20 élèves, mais ce n'est pas facile en raison du manque de places disponibles dans la région. Il faut donc être conscient qu'il doit y avoir suffisamment de place de stage disponible pour atteindre cet objectif stratégique.

Ueli Bracher remercie et offre un présent à Franziska Hochstrasse pour ses services et la bonne collaboration dont elle a fait preuve pendant de nombreuses années en tant que membre de la commission de gestion. Il remercie également le comité pour la bonne et intense collaboration et offre une attention aux membres réélus.

Andrea Bory remercie Markus Wildisen pour l'intéressante présentation et son accueil à Inforama ainsi que Hans Reinhard pour la visite guidée qui suivra.

Elle remercie également toutes les antennes de placements, aux familles d'agriculteurs, aux donateurs, aux membres du comité et au secrétariat général pour leur travail et leur soutien financier.

Au nom d'AgriViva, la présidente remercie l'assistance de sa présence et de sa participation et clôt l'assemblée générale à 12h00.

La présidente



Andrea Bory

La rédactrice du procès-verbal



Ariana Lago

Participants:

Organisations membres

Anliker Raymond	Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung
Bigler Andrea	Berner Bauernverband
Bory Andrea	Prométerre, Pro Conseil / Présidente du comité
Diriwächter Thomas	Departement Finanzen und Ressourcen, Landwirtschaft Aargau
Heller Stefan	Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband / Vorstandsmitglied
Hochstrasser Franziska	Bauernverband beider Basel
Hofstetter Mirjam	Union suisse des paysans / membre du comité
Kurth Elisabeth	Union suisse des paysannes et des femmes rurales
Matthey Florence	AGORA / membre du comité
Rezzonico Francesco	Dipartimento delle finanze e dell'economia, Divisione dell'economia, Bellinzona
Studer Boris	Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)

Membres individuels

Buchs Claude et Gertrude	Membre de l'association et famille d'accueil active de Jaun/FR
Hörler Hansjürg	Membre de l'association / ancien président
Hurni Beat et Regina	Membre de l'association et famille d'accueil active de Detligen/BE
Pollak Gusti	Membre de l'association / ancien président
Urech Urs	Membre de l'association et membre du comité

Invités

Brönnimann Renate	Berner Bauernverband
Gerber Christine	Berner Bauern Verband
Reichmuth Andreas	Landwirtschaftlicher Informationsdienst LID
Reinhard Hans	INFORAMA Rütli
Spahr Julia	Schweizer Bauer
von Gunten Ruth	educationsuisse
Wildisen Markus	INFORAMA Rütli

Agriviva

Bracher Ueli	Secrétaire général
Kuratli Rosmarie	Collaboratrice
Lago Ariana	Collaboratrice
Reiser Sandra	Apprentie

Excusés:

Organisations membres

Bardet Loic	AGORA
Bianco Guy	Ecole Agriculture du Valais
Bleiker Ueli	Landwirtschaftsamt Kanton Thurgau
Brügger Peter	Solothurner Bauernverband
Bürgler Mario	Landwirtschaftsamt des Kantons Schwyz
Egli Andreas	Amt für Landwirtschaft Nidwalden
Fatzer Jürg	Verband Thurgauer Landwirtschaft
Genini Sem	Unione contadini ticinesi
Gisler Damian	Amt für Landwirtschaft Uri
Hagenbuch Stephan	Schweizer Milchproduzenten (SMP)
Hodel Ferdi	Zürcher Bauernverband
Krayenbuhl Pascal	Service de l'agriculture Fribourg
Mühlebach Irene	Amt für Landwirtschaft Appenzell Ausserhoden
Nyfelner Manon	Agro-Image
Pfister Martin	Volkswirtschaftsdirektion des Kantons Zug / LBBZ
Renner Martin	Bündner Bauernverband
Richenberger Jeanne	Departement Volkswirtschaft und Inneres, Glarus
Streun Christian	fenaco
Von Falz-Fein Friederich	Amt für Umwelt, Abt. Landwirtschaft Liechtenstein
Weber Stefan	Landwirtschaftliches Zentrum Ebenrain
Widmer Andreas	St. Galler Bauernverband

Membres individuels

Brandenberger Max
Buclin Julie
Casutt Anne et Daniel
Delay Patrik
Dossenbach Carla
Dumelin Martina
Grütter-Zender Mathias et Madeleine
Hess-Troxler Helen et Edi
Hobi Martine et Jacques
Käslin-Roth Helen et Markus
Kupferschmid Fredi
Luisier Marie-Gabrielle et Daniel
Mani Olivier

Maurer David et Lucy
Meier-Fröhlich Kurt et Cornelia
Morend Claudia et François
Parrat Didier et Nadja
Perdrizat-Duboux Yolande
Röllin Erika
Roth Matthias
Rüttimann-Wetli Margrith et Herbert
Rutz Mirjam et Ueli
Studer-Aeschlimann Elisabeth et Fritz
Thalmann Hans
Wallimann Ackermann Sepp et Madeleine
Wittenwiler Milli

Invités

Brügger Häring Regula	Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
Grünig Kaspar	INFORAMA Rütli
Hofer Christian	LANA Amt für Landwirtschaft und Natur Bern
Hofer Hans	INFORAMA Rütli
Mariani Patricia	Associations des petits paysans
Reding Laurin	movetia
Reumiller Daniel	BIZ Berufsberatungs- und Informationszentrum
Ritter Katrina	Berner Bauernverband
Sommer Erwin	Erziehungsdirektion Amt für Kindergarten, Volksschule und Beratung
Trachsel Beatrice	Berner Bauernverband